

FORUM DE LA

CONSERVATION

RAPPORT

ÉTÉ 2026

BROMONT
INSPIRE L'ACTION

Merci à nos partenaires !



symbiose
nature



CREE
Conseil régional
ENVIRONNEMENT
ESTRIE



Corridor appalachien
Appalachian Corridor

**PARC DES
SOMMETS**



SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
DU MONT BROME



atelier
urbain

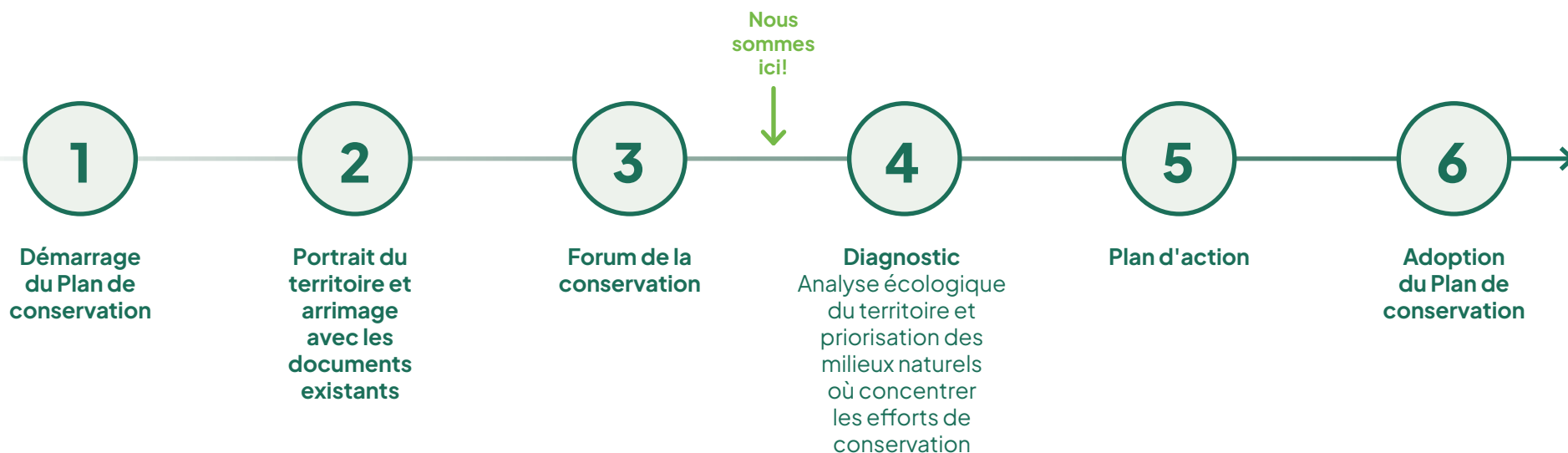


Introduction

La Ville de Bromont souhaite impliquer sa population et ses partenaires en amont de la **révision de son Plan d'Urbanisme** et l'élaboration de son **premier Plan de conservation**. Une démarche de participation publique a été entamée au printemps 2026 sur la thématique de la conservation des milieux naturels, de même que différents sujets connexes à la protection de l'environnement.

Pour ce faire, la Ville a collaboré avec **plusieurs partenaires locaux engagés dans le domaine de l'environnement**. Ces acteurs seront également mobilisés pour contribuer à la mise en œuvre du Plan de conservation et soutenir les actions qui en découleront.

Grandes étapes de la démarche



Implication au courant de la démarche du Comité consultatif en environnement, développement durable et adaptation aux changements climatiques (CCEDDACC) ayant pour mandat de fournir des orientations, faire des recommandations afin d'aider le conseil à prendre des décisions éclairées en matière de qualité et de protection de l'environnement

Nos partenaires

Symbiose nature

Symbiose nature a été mandaté pour élaborer le Plan de conservation de la Ville de Bromont.

Créé en 2006, sous le nom de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SETHY), Symbiose nature est un organisme à but non lucratif, reconnu organisme de bienfaisance, dédié à la conservation des milieux naturels.

L'organisme a pour mission de protéger et restaurer les milieux naturels de la Haute-Yamaska et de sa périphérie avec une approche collaborative et multidisciplinaire pour les générations futures.

Symbiose nature guide et accompagne des citoyen(ne)s et des municipalités pour mettre en place des solutions de protection et de restauration des écosystèmes et de la biodiversité.

Conseil régional en environnement de l'Estrie (CREE)

Le CREE rassemble les acteurs régionaux pour relever les défis environnementaux de l'Estrie. Interlocuteur clé du ministère de l'Environnement, des neuf MRC et de nombreuses municipalités, il établit des partenariats solides avec les industries, commerces et institutions de la région.

Corridor appalachien

Corridor appalachien est un organisme de conservation qui protège le corridor écologique des montagnes Vertes du Nord, un territoire essentiel à la biodiversité et l'une des forêts de feuillus tempérées continues les mieux préservées.

Action Bassin Versant (ABV) Bromont

Depuis 1989, ABV Bromont agit pour préserver la santé du lac Bromont et de son bassin versant. Organisme sans but lucratif, ABV Bromont œuvre à la protection, la réhabilitation et la gestion durable des écosystèmes aquatiques et riverains. Ses actions concrètes s'appuient sur la science, la collaboration et l'éducation.

Société de conservation du Mont Brome (SCMB)

La SCMB est un organisme à but non lucratif qui assure la protection des milieux naturels du Massif du mont Brome et de sa périphérie. La SCMB poursuit sa mission de sauvegarder 2000 acres de terrains à grande valeur écologique.

Amis des Sentiers de Bromont – Parc des Sommets

Les Amis des Sentiers de Bromont assurent la protection, l'aménagement, l'entretien et le développement des sentiers en milieu naturel, tout en représentant les usagers auprès de la Ville et de ses partenaires. Cet organisme à but non lucratif administre le Parc des Sommets, qui compte plus de 140 km de sentiers sur cinq montagnes, dédié aux activités de plein air.

Atelier Urbain

L'Atelier Urbain est une firme d'aménagement, d'urbanisme et de facilitation qui se démarque par son avant-gardisme dans l'intégration des meilleures pratiques. La firme soutient la Ville de Bromont dans la réalisation de ses démarches participatives liées à la révision du Plan d'urbanisme.

Table des matières

SOMMAIRE	5
Démarche	6
Thématiques abordées	7
Priorités exprimées par les citoyens et les acteurs du milieu	8
Recommandations issues de la démarche participative	9
FAITS SAILLANTS DU FORUM DE LA CONSERVATION	10
Milieux naturels à conserver en priorité	11
Stratégies de conservation	13
Protection de l'eau	15
Équilibre des usages entre l'écotourisme et la conservation	16
Verdissement et arbres en milieux urbains	19
CONCLUSION	21
Prochaines étapes	22

SOMMAIRE



Démarche

La grande question explorée par la démarche

Comment conserver et valoriser notre patrimoine naturel tout en façonnant des milieux de vie durables et harmonieux pour les générations actuelles et futures?

Près de 90
personnes ont pris
part aux activités
participatives

Les publics cibles



Grand public



Partenaires
(groupes et organismes)

Forum de la conservation



± 50
participant.e.s
EN PERSONNE



39 participant.e.s
EN LIGNE

En personne

9 mai 2026, 8 h 30 à 13 h 30,
Centre culturel St-John

Parcours informatif et participatif composé de plusieurs kiosques thématiques, où les participants ont pu échanger avec des professionnels de la Ville et des partenaires sur place.

Atelier participatif en sous-groupes sur la thématique de l'équilibre entre la conservation des milieux naturels et les usages, dont le tourisme durable.

En ligne

Du 11 mai au 29 mai 2026

Version en ligne du Forum sous forme de questionnaire, reprenant les principales notions abordées lors de l'événement en présentiel.

Thématiques abordées

La démarche de consultation a porté sur la **conservation des milieux naturels et la protection de l'environnement**, en invitant les personnes participantes à s'informer des enjeux locaux et réfléchir aux solutions à préconiser et aux approches de conservation à envisager pour l'avenir.

Les thèmes ci-contre ont été abordés sous forme de kiosques lors du Forum de la conservation, qui a ensuite été adapté pour une formule en ligne.



Animé par
Ville de Bromont
Portrait de la
conservation des
milieux naturels



Animé par
Corridor Appalachien
Corridors
écologiques



Animé par
Symbiose nature
Aménagement du
territoire



Animé par
**Action Bassin Versant
Bromont**
Protection de
l'eau et des
bassins versants



Animé par
**Société de conservation
du mont Brome**
Patrimoine naturel et
restauration



Animé par
**Conseil régional de
l'environnement de
l'Estrie**
Politique de
l'arbre



Animé par
Parc des Sommets
Usages durables
et écotourisme

Cette thématique a été explorée en profondeur lors d'un atelier participatif lors duquel les personnes participantes ont discuté en sous-groupes

Priorités exprimées par les citoyens et les acteurs du milieu

De l'ensemble de la démarche, **5 champs de priorités** se dégagent comme consensuelles.

Elles traduisent les préoccupations partagées, les valeurs communes et les idées auxquelles les participants accordent le plus d'importance.

Mieux connaître le territoire pour agir sur la base de données et de connaissances

La **connaissance fine du territoire et de ses limites écologiques constitue un préalable à toute décision**, qu'il s'agisse de déterminer le niveau de protection à préconiser, d'autoriser l'accès pour des usages durables et de savoir lesquels sont compatibles avec le milieu.

Restaurer et protéger les milieux naturels dans leur diversité

Maintenir la qualité des milieux déjà conservés exige d'agir directement sur les pressions qui s'y exercent, au-delà de leur seule désignation formelle. Cette conservation active est jugée **complémentaire aux efforts de consolidation des acquis naturels et à la poursuite de la cible de 30 % du territoire** officiellement conservé.

Concilier conservation et usages récréatifs, sans les opposer

La **vocation récréotouristique de Bromont fait partie intégrante de l'identité de la Ville**, mais la pérennité des milieux naturels est perçue comme une condition à son succès et sa pérennité. Les personnes participantes **rejettent l'opposition entre conservation et accès, et souhaitent développer des stratégies de cohabitation.**

Sensibiliser, mobiliser, concerter et rendre compte de l'avancement du Plan de conservation

La **conservation du territoire est perçue comme une responsabilité partagée**, qui engage à la fois la Ville de Bromont, les citoyens et les acteurs du milieu récréatif et ceux du milieu de l'environnement. Cette dynamique doit s'ancrer dans un **cadre structuré, avec une reddition de comptes transparente.**

Recommandations issues de la démarche participative

À partir des échanges, des priorités évoquées et des nombreuses pistes mises de l'avant, **8 recommandations se démarquent.**

Elles rassemblent l'essentiel des idées partagées et proposent des actions concrètes pour orienter les décisions à venir. Ces recommandations seront considérées dans les politiques, plans et programmes de la Ville.

Mieux connaître le territoire pour agir sur la base de données et de connaissances



Cartographier, mettre à jour les connaissances du territoire et suivre l'état du territoire au fil du temps afin d'appuyer les décisions sur des données fines et actuelles.



Approfondir les connaissances pour l'ensemble des milieux naturels de manière à mieux connaître leur capacité d'accueil, cibler les zones les plus fragiles et orienter les usages selon la sensibilité de chaque secteur.

Restaurer et protéger les milieux naturels dans leur diversité



Maintenir et assurer la pérennité des milieux naturels déjà visés par la conservation en restaurant les milieux humides et les bandes riveraines dégradées, en contrôlant les espèces envahissantes et intégrant des critères environnementaux aux projets immobiliers pour réduire les pressions de l'urbanisation.



Bonifier le réseau de milieux protégés en poursuivant la cible de 30 % du territoire conservé, en acquérant des terrains à haute valeur écologique et en s'appuyant sur des partenariats avec des organismes de conservation.

Concilier conservation et usages récréatifs, sans les opposer



Bâtir l'adhésion autour d'une cohabitation entre conservation et accès en intégrant les activités emblématiques de Bromont (vélo, ski, randonnée) aux projets de conservation, en communiquant les impacts des usages et en mobilisant les usagers dans la restauration des milieux.



Diversifier l'offre récréotouristique pour répartir la fréquentation des milieux naturels en développant des parcours agrotouristiques et patrimoniaux, qui mettent de l'avant les nombreux atouts de la Ville.

Sensibiliser, mobiliser, concerter et rendre compte de l'avancement du Plan de conservation



Communiquer les bonnes pratiques et mobiliser la population en diffusant des guides et des outils de sensibilisation pour encourager l'adoption de comportements qui contribuent à la santé des milieux et réduisent les pressions qui s'y exercent.



Maintenir le dialogue entre les acteurs du milieu en poursuivant la concertation entre les organismes de conservation, le milieu récréatif et l'environnement, et en partageant les avancées de la démarche selon les occasions.

The background image shows a public consultation event. Several people are gathered around a flipchart that displays a map of a region. The map is titled 'PARC DES SOMMETS' and includes a scale bar indicating 0, 1, and 1.5 km. The people are seen from behind, looking at the map. The overall scene is indoors, with large windows in the background showing trees outside.

FAITS

SAILLANTS DU

FORUM DE LA

CONSERVATION

Note

Les résultats analysés regroupent les idées et commentaires recueillis lors de la consultation publique en personne et en ligne. Les résultats sont analysés selon les grandes thématiques ayant organisé les activités participatives (tel qu'illustré à la p.6).

Milieux naturels à conserver en priorité

Quels sont les milieux à protéger en priorité et les milieux sous pression?

Ces deux catégories se sont souvent confondues, révélant que la vulnérabilité d'un milieu naturel peut appuyer sa conservation.

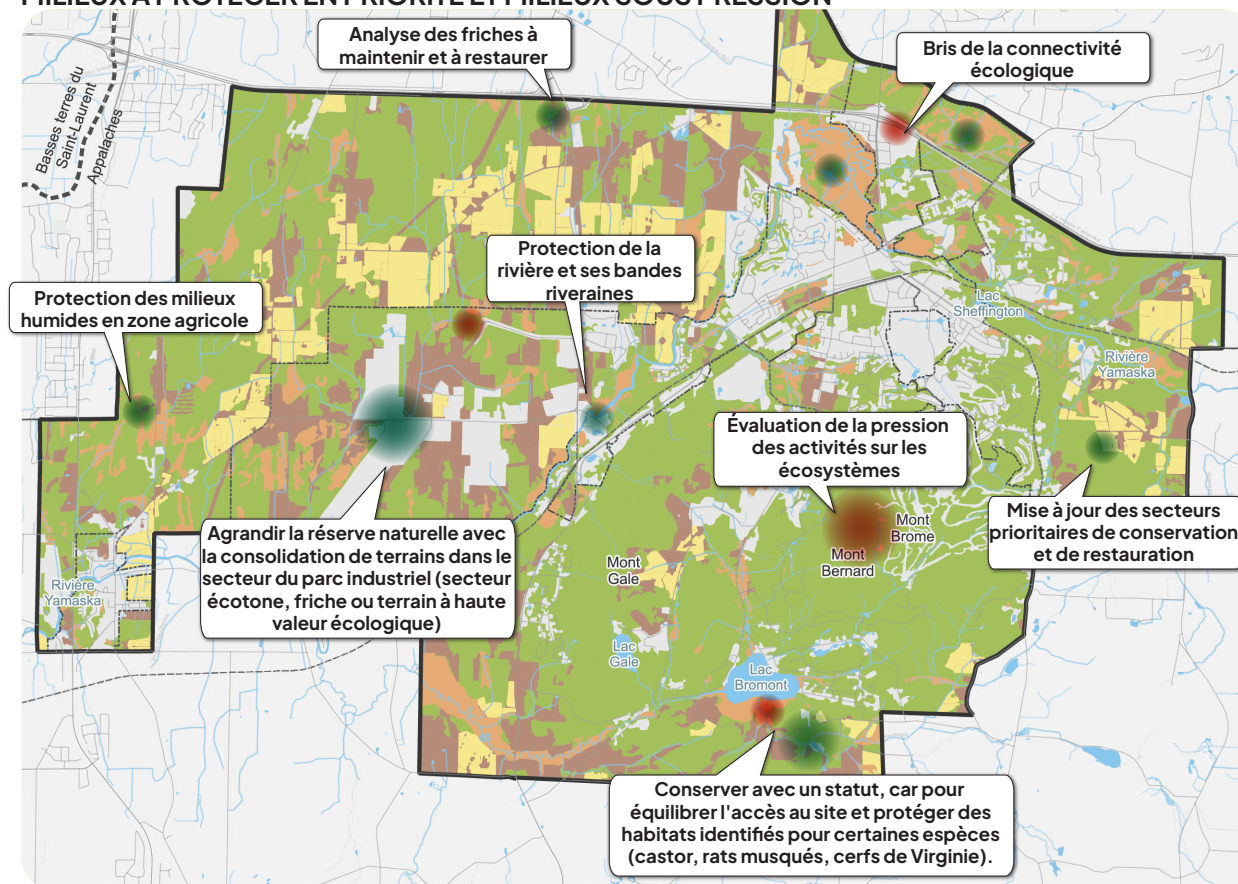
Ce qu'on retient de vos commentaires

Les lacs et rivières, des milieux très précieux

Les lacs Bromont et Gale et la rivière Yamaska, de même que leurs rives, concentrent plusieurs commentaires. De manière générale, la **protection des bandes riveraines et leur respect** sont évoqués comme des priorités.

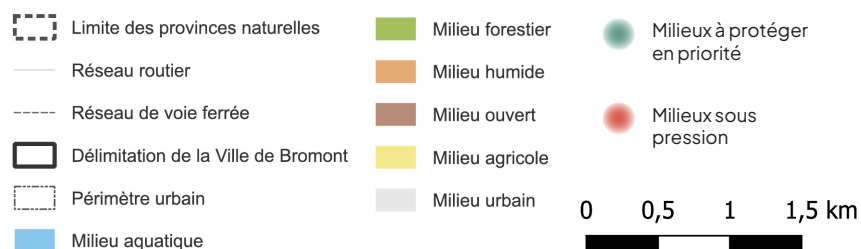
Plusieurs personnes identifient particulièrement le **Lac Bromont** comme un milieu de conservation prioritaire. Les aires protégées près de ce plan d'eau sont jugées de faibles dimensions comparativement aux investissements publics qui ont été consentis dans les dernières années pour en améliorer l'accès pour des activités de récréotourisme. On craint également pour des menaces au maintien de ses services écosystémiques, notamment la présence d'algues bleues.

MILIEUX À PROTÉGER EN PRIORITÉ ET MILIEUX SOUS PRESSION



Note: Emplacements approximatifs identifiés lors du Forum.

Légende



Sources de données : Fondation SÉTHY, Ville de Bromont, MERN, AQR, MTMD, FAQ, SIEF
Projection : NAD83 - MTM 8 (32188)
Date : Décembre 2025

Parmi les milieux naturels présentés, lesquels sont les plus précieux à vos yeux et pourquoi?

Ce qu'on retient de vos commentaires

Des milieux humides et forestiers à mieux protéger

Les personnes participantes recommandent le **maintien du couvert forestier** sur l'ensemble du territoire et suggèrent une **protection accrue des milieux humides**, notamment en zone agricole. Elles soulignent aussi l'importance de **concilier conservation et pratiques agricoles**, reconnaissant la valeur des sols et de la biodiversité en milieu rural.

Consolider et restaurer nos milieux plutôt que seulement les protéger

Au-delà de la simple conservation, les participants évoquent des opportunités de conservation à saisir qui dépassent une approche misant uniquement sur la protection stricte du territoire : **agrandir la réserve naturelle par la mise en conservation de terrains dans le secteur du parc industriel, analyser les friches à restaurer et mettre à jour les secteurs prioritaires**. La fragilisation de la connectivité écologique est également mentionnée comme un enjeu à considérer.



Symbiose Nature



Symbiose Nature



Sept24 / Véronique Messier



Mathieu Lachapelle



Pierre Duningan / Mathieu Lachapelle

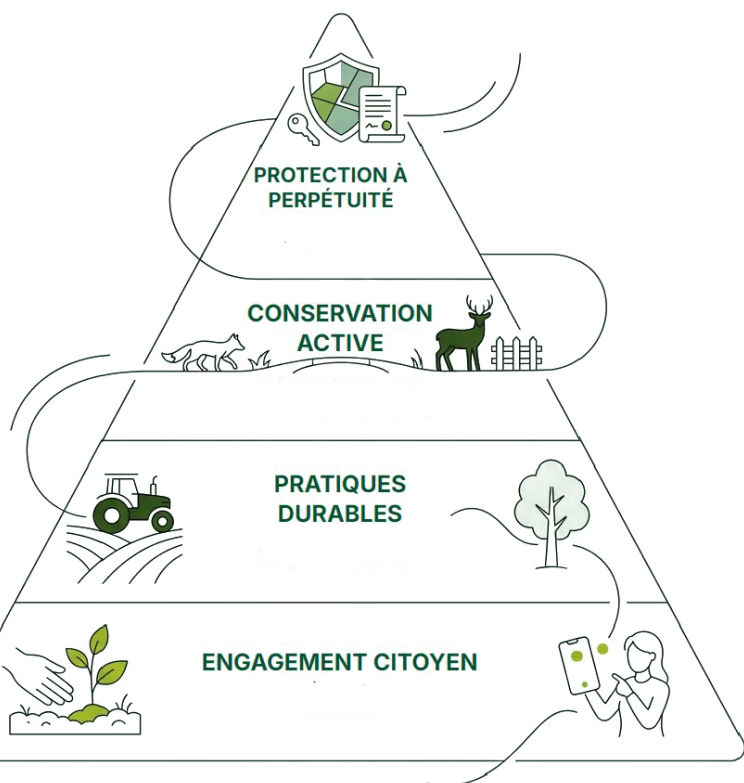
«Milieu forestier, aquatique, humide: Ces milieux revêtent une importance particulière du point de vue naturaliste, pour la faune sauvage, les oiseaux migrateurs et les équilibres qui en découlent. Ces zones sont soumises à une forte pression humaine.»

- Commentaire récolté en ligne

Stratégies de conservation

Pour chaque niveau d'action de conservation, quelles devraient être les mesures prioritaires?

La conservation du territoire peut s'exercer à plusieurs niveaux, allant de l'engagement individuel jusqu'à la protection légale permanente.

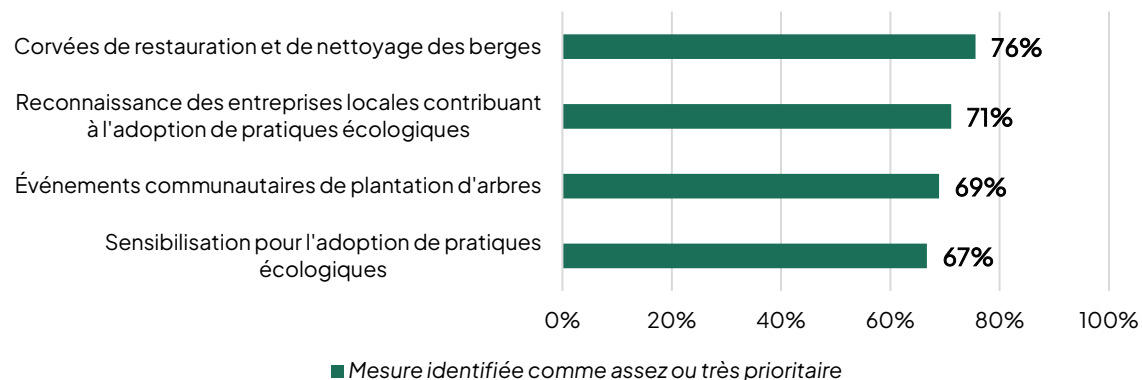


Ce qu'on retient de vos commentaires

Fréquenter la nature pour mieux la protéger

Les mesures d'engagement citoyen, comme les campagnes de sensibilisation, les événements de plantation d'arbres et les corvées de nettoyage des berges, obtiennent un solide appui, même s'ils ne sont pas les mesures les plus prioritaires. Les commentaires qualitatifs témoignent d'une **population engagée, qui souhaite rester connectée à la nature et être impliquée concrètement dans sa protection**. Plusieurs personnes participantes soulignent que l'accès à la nature est lui-même un vecteur de mobilisation citoyenne. Elles estiment que la fréquentation des milieux naturels renforce l'attachement au territoire et, ultimement, la volonté de le protéger. L'engagement citoyen est perçu comme un levier de conservation complémentaire aux mesures qui peuvent être portées par la Ville.

Mesures prioritaires | Engagement citoyen



Note: Résultats récoltés en ligne.

Ce qu'on retient de vos commentaires

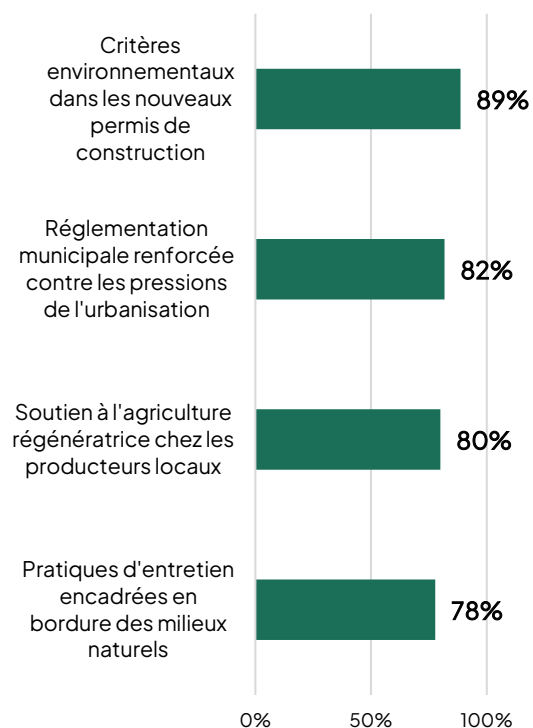
Maintenir et restaurer les milieux naturels dans leur globalité

Les personnes participantes accordent une priorité marquée aux **mesures qui visent à maintenir et à améliorer la qualité des milieux naturels existants**. La restauration des milieux humides et des bandes riveraines, le contrôle des espèces envahissantes et l'intégration de critères environnementaux dans les permis de construction figurent parmi les mesures identifiées comme les plus prioritaires. On privilégie donc une approche qui agit directement sur les pressions exercées sur les milieux plutôt que sur leur seule mise sous protection formelle.

La protection permanente, un filet de sécurité complémentaire

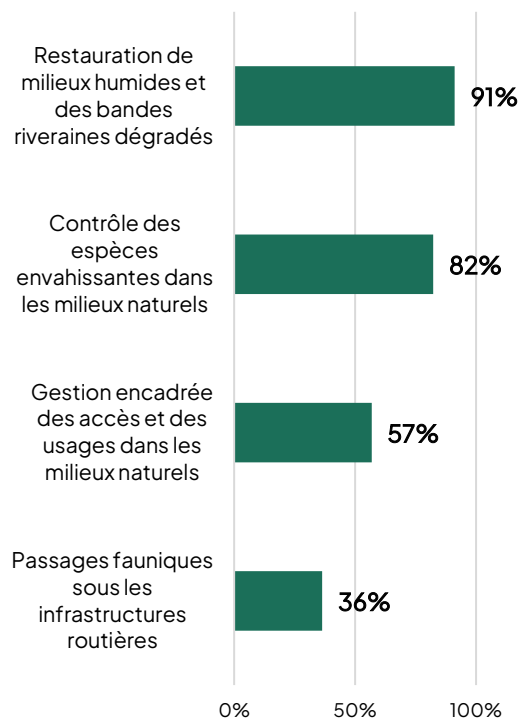
Les mesures de protection à perpétuité, comme l'acquisition de terrains privés à haute valeur écologique, la mise en place de servitudes de conservation et la création d'un fonds de conservation, récoltent un appui moins marqué que les autres mesures de conservation. Or, plusieurs commentaires vont dans le sens d'une proportion du territoire officiellement conservée qui atteint les cibles de 30%. La **protection juridique permanente est perçue comme un filet de sécurité nécessaire, complémentaire aux actions sur le terrain**.

Mesures prioritaires | Pratiques durables



■ Mesure identifiée comme assez ou très prioritaire

Mesures prioritaires | Conservation active



Note: Résultats récoltés en ligne.

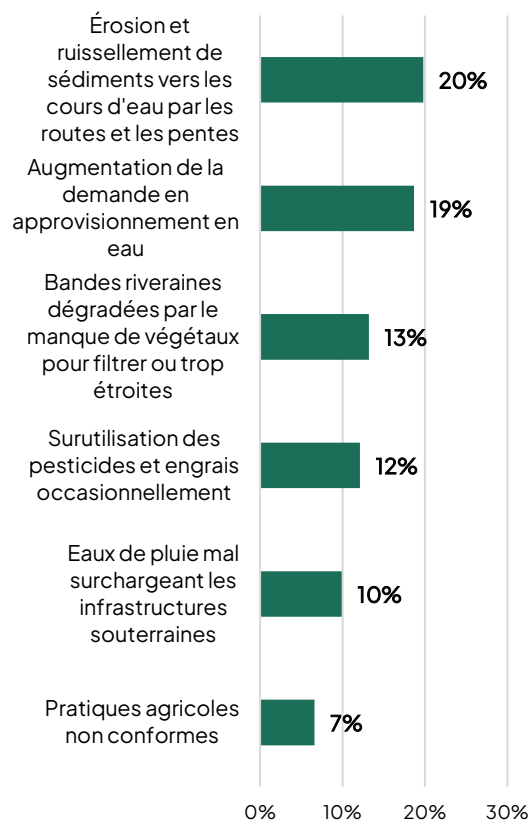
Mesures prioritaires | Protection à perpétuité



Protection de l'eau

Quelles sont les menaces prioritaires à la qualité de l'eau et quels sont les gestes que vous êtes prêts à poser pour en améliorer la qualité ?

Menaces prioritaires à la qualité de l'eau à Bromont



Note: Résultats récoltés en personne et en ligne.

Ce qu'on retient de vos commentaires

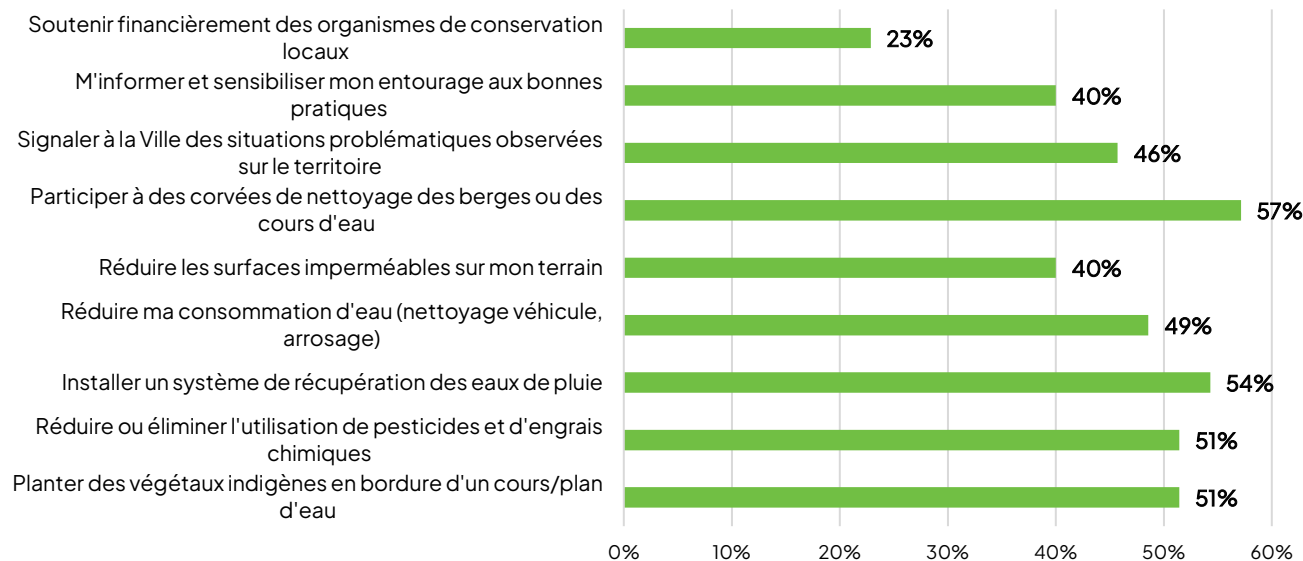
Agir pour contre l'érosion et la dégradation des bandes riveraines

Les personnes participantes identifient **l'érosion et le ruissellement de sédiments ainsi que la dégradation des bandes riveraines comme des menaces importantes**. En cohérence, elles se disent prêtes à planter des végétaux indigènes en bordure de cours d'eau et à participer à des corvées de nettoyage des berges, deux gestes qui contribuent directement à stabiliser les berges et à filtrer les sédiments.

La pression sur l'eau, une responsabilité aussi individuelle que collective

Face à la **pression croissante sur l'approvisionnement en eau et aux eaux de pluie mal gérées**, plusieurs personnes participantes mentionnent leur disposition à réduire leur consommation d'eau, à installer des systèmes de récupération des eaux de pluie et à réduire les surfaces imperméables sur leur terrain.

Gestes que vous seriez prêts à faire pour améliorer la qualité de l'eau



Équilibre des usages entre l'écotourisme et la conservation

La Ville de Bromont fait face à un double défi : protéger ses milieux naturels tout en répondant à une demande croissante d'accès au territoire.

Selon vous, quel est le bilan de cet équilibre actuellement à Bromont et quelle approche devrions-nous privilégier à l'avenir ?



Ce qu'on retient de vos commentaires

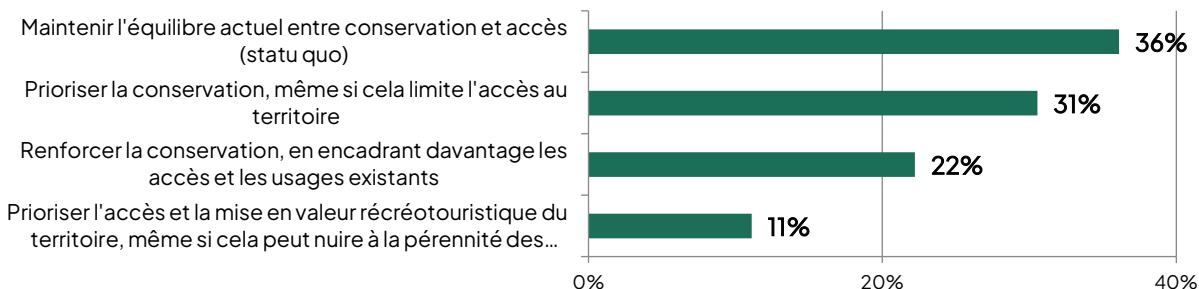
Conservation et accès à la nature : une cohabitation souhaitée, pas un choix à faire

Les personnes participantes reconnaissent sans équivoque que les **milieux naturels de Bromont et leur accès pour des activités récréatives sont des atouts touristiques et économiques qui font la renommée de la ville**. Cependant, la pérennité de la qualité de ces **milieux est mise sous pression par l'usage qu'on en fait et qu'on estime en croissance**. On constate une tension dans les réponses recueillies, balancées entre le souhait de maintenir le statu quo et celui de renforcer la conservation.

Ceci étant dit, un point de convergence important des commentaires récoltés est **le souhait de ne pas opposer protection et accès, mais plutôt arrimer aux stratégies des stratégies de cohabitation**.

Certaines personnes expriment la crainte que conservation rime avec interdiction d'accès, alors qu'elles y voient plutôt un levier de gestion et de sensibilisation, comme le parc des Sommets. L'intégration des activités de plein air qui sont fortes à l'ADN de Bromont, comme le vélo, le ski et la randonnée, dans les projets de conservation est mentionnée comme une condition d'adhésion.

Selon vous, quelle devrait être l'approche d'équilibre des usages entre la conservation et l'écotourisme à privilégier ?



Note: Résultats récoltés en ligne.

Quelles stratégies devrions-nous déployer pour atteindre un meilleur équilibre entre les usages des milieux naturels?

Ce qu'on retient de vos commentaires

Connaître les points d'équilibre des milieux naturels et lieux sensibles à protéger en priorité

La majorité des personnes participantes dressent un **constat de déséquilibre entre la conservation et les usages récréatifs, particulièrement dans les secteurs les plus fréquentés**. Elles soulèvent que certaines activités, notamment le vélo de montagne électrique et les usages intensifs en période de pointe touristique, exercent une pression importante et continue sur les milieux naturels, dont certains sont plus fragiles.

Plusieurs mentionnent que la **connaissance des seuils de tolérance ou la capacité d'accueil des écosystèmes reste insuffisante** pour bien baliser les usages et l'intensité acceptable pour maintenir la capacité de ces écosystèmes à rendre leurs services dans le temps.

Une fois qu'une connaissance plus fine du degré de fragilité ou de tolérance d'un milieu est connue, il est important d'**autoriser les bonnes activités au bon endroit**. Les personnes participantes suggèrent de bien baliser les usages compatibles selon la sensibilité des milieux et de mieux identifier les secteurs de vulnérabilité qui requièrent une protection accrue.

Sensibiliser, communiquer et se concerter plutôt qu'interdire

Plusieurs personnes participantes évoquent que l'un des défis à la conservation est l'usage intensif des sentiers de randonnée ou de vélo, et même l'appropriation des milieux naturels à des fins récréatives, parfois en dépit des objectifs de conservation et du droit de propriété. La **création de sentiers informels, la sortie des tracés balisés et la fréquentation de zones sensibles sans encadrement sont des comportements observés qui ont des effets dommageables sur la qualité et l'intégrité des écosystèmes**.

Une orientation se dégage clairement des commentaires recueillis : les personnes participantes privilégient un **encadrement fondé sur la sensibilisation, la communication, la formation et la concertation, plutôt que sur des restrictions**.

On recommande de mieux communiquer les impacts des usages sur les milieux et de mobiliser les usagers, particulièrement les jeunes, dans les efforts de restauration.

La **concertation entre les acteurs de conservation et du milieu récréatif** est identifiée comme une approche importante pour les changements de comportements.

Diversifier l'offre pour diluer la pression

Face à la concentration des usages dans certains secteurs, plusieurs personnes participantes recommandent de **diversifier les attraits du territoire pour redistribuer les flux**.

Des pistes sont proposées :

- développer des parcours agrotouristiques, patrimoniaux ou gourmands comme des alternatives aux sentiers naturels lors des périodes névralgiques,
- relier certains secteurs qui sont encore peu accessibles au réseau existant, comme Adamsville ou
- valoriser le lac Sheffington comme lieu de destination.

L'idée de rotation des activités dans le temps, à l'image de terrains en jachère, permettant à certains milieux de se régénérer, est aussi avancée.

Quels sont les milieux naturels où la cohabitation entre la conservation et les usages récréotouristiques est plus difficile?

«Les sentiers du Mont Gale sont excessivement larges et abrupts. On peut observer des sentiers élargis et abrupts qui ne sont pas durables par leur forme et leur alignement en forte ligne de pente qui entraîne de l'érosion ponctuelle.»

- Commentaire récolté en ligne

«Certains sentiers multifonctionnels sont trop achalandés (surtout durant les pointes de touristes). En exemple, le Mont Oak.»

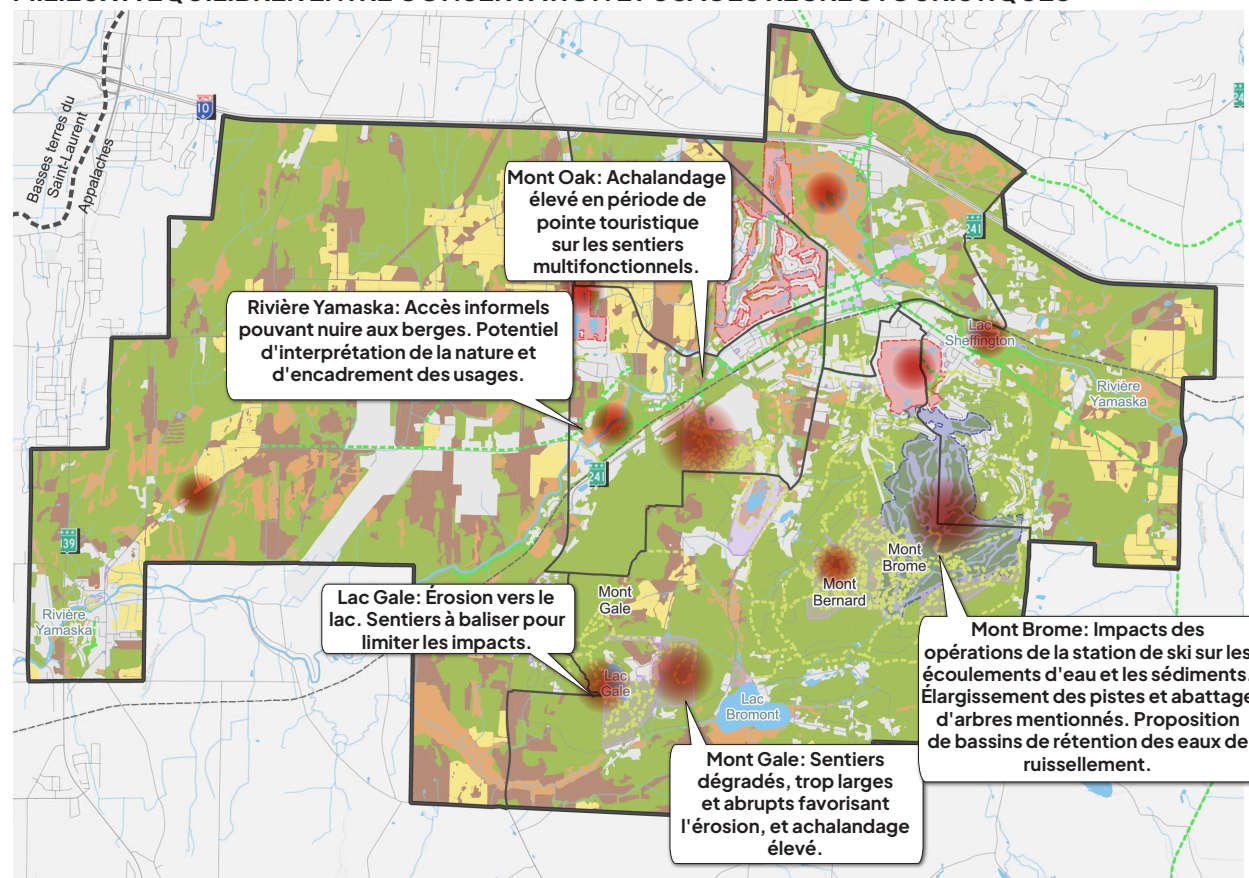
- Commentaire récolté en ligne

«Restriction de l'accès aux activités cyclistes, notamment le week-end et en montagne.»

Renforcement des contrôles sur les chiens, qui doivent être tenus en laisse dans ces zones, ainsi que sur les personnes qui sortent des sentiers tracés, en particulier pendant la période de reproduction de la faune sauvage et des oiseaux qui nichent au sol.»

- Commentaire récolté en ligne

MILIEUX À ÉQUILIBRER ENTRE CONSERVATION ET USAGES RÉCRÉOTOURISTIQUES



Note: Emplacements approximatifs identifiés lors du Forum et à partir des commentaires recueillis en ligne.

Légende

- Limite des provinces naturelles
- Réseau routier
- Réseau de voie ferrée
- Délimitation de la Ville de Bromont
- Milieu aquatique
- Milieu forestier
- Milieu humide
- Milieu ouvert
- Milieu agricole
- Milieu urbain
- Piste cyclable
- Sentier
- Parcs municipaux
- Golf
- Ski Bromont

Secteur où la cohabitation entre conservation et usages est difficile

0 0,5 1 1,5 km

Sources de données : Fondation SÉTHY, Ville de Bromont, MERN, AQR, MTMD, FAQ, SIEF
Projection : NAD83 - MTM 8 (32188)
Date : Avril 2026

Verdissement et arbres en milieux urbains

Quels sont les principaux défis liés aux arbres et espaces verts?

Quelles actions mettre en place pour protéger et développer la forêt urbaine ?

Ce qu'on retient de vos commentaires

Planter davantage et durablement

Les personnes participantes soulèvent que l'un des défis auxquels font face les arbres et les espaces verts en milieux urbains est la **survie des jeunes plants d'arbres et de végétaux**. On constate que l'élagage excessif des cimes demeure une pratique courante qui nuit aux arbres. De plus, les pressions liées aux cerfs de Virginie, aux espèces envahissantes, aux insectes et aux maladies, amplifiées par les changements climatiques, constituent également des menaces réelles sur le couvert végétal urbain.

Face à ces défis, les personnes participantes recommandent des **plantations généreuses d'arbres et d'espèces indigènes diversifiées** en évitant la monoculture. On suggère d'étendre le verdissement aux terrains industriels, institutionnels et commerciaux, et de créer des espaces verts multifonctionnels comme des îlots de fraîcheur et des parcs éponges. Il est aussi mentionné de promouvoir **des pratiques de jardinage favorables à la biodiversité** dans les cours avant des propriétés résidentielles.

Mieux encadrer le développement pour préserver le couvert végétal

Les personnes participantes observent la **coupe d'arbres lors de nouveaux projets immobiliers et de réaménagements de terrains**.

Les nombreux terrains privés boisés, non protégés, sont également perçus comme vulnérables.

Pour faire face à ces défis, plusieurs personnes recommandent l'application d'un cadre réglementaire plus contraignant, notamment avec:

- un pourcentage minimal de verdissement sur les terrains privés
- la protection des arbres d'un certain calibre lors des constructions
- l'obligation d'un rapport d'arboriculteur certifié pour tout abattage

Il demeure important d'**analyser chaque situation afin de s'assurer que les arbres maintenus en place bénéficient des conditions favorables à leur conservation à long terme**. En effet, le maintien partiel d'un boisé doit être accompagné d'une réflexion sur les conditions nécessaires à la conservation

durable des arbres conservés. Les modifications apportées au milieu environnant peuvent influencer leur développement, notamment au niveau de l'exposition au vent, du microclimat ou de la structure des sols liés aux travaux d'aménagement.

Ainsi, une planification attentive de l'aménagement, l'intégration de mesures de protection adaptées et, lorsque requis, la mise en place d'actions complémentaires de reboisement ou de restauration permettent de maximiser la pérennité des arbres existants et de maintenir les bénéfices écologiques et paysagers du milieu.

On souhaite également la concrétisation du **principe du 3-30-300**, soit 3 arbres visibles en tout lieu, 30 % de canopée, accès à un espace vert à 300 mètres maximum.

Une divergence émerge toutefois : certaines personnes participantes préfèrent miser sur la sensibilisation et les incitatifs, estimant que les normes peuvent être rigides, lourdes et complexes à appliquer.

Ce qu'on retient de vos commentaires

Sensibiliser pour mieux protéger la forêt urbaine

Les personnes participantes soulèvent que la méconnaissance des services écologiques rendus par les arbres et les milieux naturels constitue un défi important. Les espaces verts en friche sont souvent perçus négativement, jugés abandonnés ou peu esthétiques, alors qu'ils remplissent des fonctions écologiques essentielles.

Cette méconnaissance influence aussi fortement les **pratiques d'entretien, qui peuvent s'avérer dommageables pour les arbres à long terme.**

Pour y remédier, les personnes participantes suggèrent de **mieux outiller la population avec des guides de bonnes pratiques arboricoles et de soutenir les propriétaires de boisés privés dans la gestion de leurs arbres remarquables.**

Au-delà de la sensibilisation, elles souhaitent faire de l'arbre un **élément identitaire et rassembleur à Bromont**, notamment en :

- développant un sentiment d'appartenance autour des arbres remarquables (ex. inventaire public)
- impliquant la population dans les opérations de verdissement
- revalorisant le bois et les copeaux issus des abattages
- en plantant et en faisant connaître l'amélanchier du Canada comme arbre emblème distinctif de Bromont



Amélanchier du Canada, arbre emblématique de Bromont
Espace pour la vie

CONCLUSION



Prochaines étapes

Les réflexions, priorités et idées recueillies lors de cette démarche nourriront l'élaboration du **Plan de conservation**, dont l'adoption est prévue en 2026, et la révision du **Plan d'urbanisme**, actuellement en cours.

Ces deux documents structurants façonneront le développement du territoire pour les années à venir.

Restez à l'affût des prochaines étapes !



**Merci à toutes
les personnes
qui ont participé
à cette
démarche de
consultation sur
la conservation!**

